



HAL
open science

Guerre de course et chevalerie. L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Méditerranée (XVe-XVIIe siècles)

Anne Brogini

► **To cite this version:**

Anne Brogini. Guerre de course et chevalerie. L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Méditerranée (XVe-XVIIe siècles). Benjamin Deruelle (dir.). La construction du militaire (volume 2), 2, Publications de la Sorbonne, pp.263-279, 2017, 9791035107116. 10.4000/books.pSORBONNE.91425 . hal-03613887

HAL Id: hal-03613887

<https://hal.science/hal-03613887>

Submitted on 24 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éditions de la Sorbonne

La construction du militaire, Volume 2 | Benjamin
Deruelle, Arnaud Guinier

Guerre de course et chevalerie

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en
Méditerranée (xv^e-xvii^e siècles)

Anne Brogini

p. 263-279



Résumé

Aux xv^e-xvii^e siècles, les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, mieux connus sous les noms d'ordre de Rhodes, puis d'ordre de Malte, connaissent une revivification de leur rôle de milice au service de la chrétienté, grâce à la guerre maritime (batailles navales ou guerre de course) qu'ils conduisent depuis leur couvent insulaire contre les musulmans. La course notamment, activité de butins et de pillages, est transfigurée dans les représentations textuelles et imagées de l'Ordre en une pratique chevaleresque qui synthétise et exalte les valeurs militaires d'une noblesse européenne et catholique dont les Hospitaliers se veulent la quintessence.

Texte intégral

- 1 Ordre international militaire religieux né avant les croisades, mais ayant pris toute son envergure à la faveur de ces dernières, l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem aurait pu connaître le même destin que ceux du Temple et des Teutoniques, et disparaître de la Méditerranée après la chute des États latins en 1291. Si sa vocation maritime existe dès le milieu du xii^e siècle, pour assurer le transport des *responsions*¹ à destination de son couvent, sa métamorphose en ordre maritime s'illustrant dans la guerre navale et la course contre les musulmans ne se réalise vraiment qu'après son établissement à Rhodes (1309-1522), puis surtout à Malte (1530-1798). Depuis le support insulaire de leur couvent, les Hospitaliers s'adaptent à un champ de bataille nouveau, la mer, et à un contexte militaire où les Turcs au Levant et les Barbaresques au Ponant sont leurs principaux adversaires. Inféodés aux rois d'Espagne à partir de 1530, ils vont parvenir à l'époque moderne à magnifier leur rôle de milice du Christ en Méditerranée par le biais de la course, cette activité de pillage à but souvent mercantile qu'ils transfigurent en une pratique chevaleresque.

De la Terre sainte à la mer : une *Militia Christi* maritime

- 2  La dimension maritime est intrinsèque aux ordres

militaires : la présence outre-mer de leur couvent, d'abord en Terre sainte, puis à Rhodes et enfin à Malte pour les Hospitaliers, exige le transport régulier de subsides et de denrées (nourriture, armes, toiles, munitions...) depuis les commanderies européennes. Les Hospitaliers disposent donc de navires, qu'ils nolisent souvent à des particuliers, et possèdent une certaine expérience de la mer bien avant leur établissement à Rhodes, comme en témoigne la création d'une charge d'amiral en 1300². Pour autant, c'est bien l'établissement dans une île, Rhodes, qui fonde le destin d'ordre maritime de l'Hôpital et qui lui offre la maîtrise de la guerre sur mer. Une obligation nouvelle est imposée à tous les frères, qui illustre ce changement d'identité : le devoir de *caravane*, c'est-à-dire la participation des nouveaux religieux à trois entreprises maritimes et corsaires de six mois chacune³. Avant de prétendre à toute responsabilité au sein du couvent ou à la direction d'une commanderie en Europe, un Hospitalier doit prouver qu'il possède une ancienneté de dix ans en tant que frère, qu'il a résidé cinq ans dans le couvent et qu'il a bien effectué ses trois caravanes, qui sont portées à quatre à l'époque moderne, quand l'Ordre réside à Malte.

- 3 Cette transformation essentielle fait de l'ordre de Saint-Jean dès le milieu du xiv^e siècle une *Militia Christi* maritime, avec tout le paradoxe que cela suppose, puisque le terme de *milites* s'est distingué, vers la fin de l'époque carolingienne et surtout à partir de l'essor de la société seigneuriale, de celui de *pedites* (fantassin), pour se confondre avec celui d'*equites* (cavalier, puis chevalier)⁴. Aux alentours du xii^e siècle, la *militia* désigne le service militaire noble, tandis que les mots de *milites* et de *nobiles* sont progressivement assimilés⁵. L'habit militaire, qui rend le chevalier méconnaissable en protégeant son corps d'une cote de mailles et son visage d'un heaume, favorise l'émergence de signes de reconnaissance sur la tunique et sur le bouclier des



combattants : les armoiries distinguent le cavalier d'élite et l'éloignent définitivement des « ignobles » que sont les roturiers et qui incarnent tout ce que la chevalerie n'est pas⁶. La *Militia Christi* est donc un rassemblement de chevaliers combattant à cheval et au nom du Christ contre l'Infidèle. Les ordres religieux militaires en sont un bon exemple, eux dont la mission consiste en une défense de la chrétienté latine les armes à la main, aussi bien en Terre sainte (foyer de naissance des trois ordres internationaux du Temple, des Teutoniques et de l'Hôpital) que dans tous les confins du monde chrétien. La croisade recouvre, en effet, à partir du milieu du Moyen Âge, de vastes objectifs de lutte contre les divers périls qui menacent la catholicité de l'extérieur (infidèles, païens) ou de l'intérieur (schismatiques, hérétiques et, plus largement, tous ceux qui s'opposent aux intérêts politiques de Rome)⁷. L'attachement du Saint-Siège au principe d'universalité des ordres militaires les voue donc au service de Dieu, entendu comme la défense des intérêts de l'Église, partout où cela est nécessaire, tout particulièrement au Levant et dans la péninsule Ibérique, pour y conduire la *Reconquista*.

- 4 Puis, après la chute des États latins en 1291 et l'expulsion de Terre sainte des ordres militaires, la survie des Hospitaliers en Méditerranée exige la maîtrise d'un nouvel art de la guerre : un art qui n'est plus terrestre, mais maritime, fondé sur des batailles navales ou sur des attaques corsaires, et où le cheval ne possède plus de rôle, hormis en cas de razzias terrestres. Dès le xv^e siècle, à Rhodes, les Hospitaliers se spécialisent donc dans la pratique de la course, qui diffère de la piraterie par sa nature légale et officielle, puisque l'État la contrôle et l'autorise⁸ : le plus ancien document attestant une activité corsaire officielle de l'Ordre date de 1413, lorsque le lieutenant du grand-maître Philibert de Naillac (1396-1421) donne l'autorisation à deux chevaliers français, propriétaires d'une galiote, de mener la course au Levant à condition qu'ils



n'attaquent que des ennemis de la foi chrétienne⁹. L'Ordre possède alors une flottille composée de trois galères, d'une ou deux caraques et de quelques vaisseaux de tailles diverses, sans compter les bâtiments de particuliers, nolisés en cas de besoin. Au xv^e siècle, et surtout à partir du début du xvi^e siècle, les Hospitaliers et des corsaires laïcs à leur service mènent une guerre offensive aux navires turcs présents dans l'archipel, plutôt épisodique que réellement constante. C'est que l'Ordre n'a pas les moyens d'affronter en permanence ses adversaires, et la papauté lui accorde le droit de signer des trêves et de commercer avec les infidèles, ne serait-ce que pour revendre les butins corsaires et les esclaves capturés. En revanche, le Saint-Siège interdit à l'Hôpital de livrer des chrétiens aux musulmans et de payer tribut aux Turcs. De sorte qu'à partir du second xv^e siècle, dans un contexte difficile pour les Latins au Levant, les Hospitaliers de Rhodes peuvent tirer gloire d'être le dernier ordre international des croisades encore présent en Méditerranée orientale et qui poursuit sa mission de guerre sainte, incarnant toujours le rempart de la chrétienté.

- 5 La course présente un double avantage : militaire, par la protection des côtes de ses nombreuses possessions insulaires, et économique, par la prise de butin ou d'esclaves à revendre. Sous le magistère de Raymond Zacosta (1461-1467), la pratique corsaire se codifie et une autorisation écrite officielle du grand-maître (sauf-conduit) est désormais requise pour tout armement privé de laïcs ou de religieux ; une telle normalisation, qui s'accompagne également du prélèvement d'une taxe sur le butin, permet de distinguer la course de la piraterie et de lutter contre les pratiques illicites. Au temps du grand essor de la course rhodienne (1480-1522), les équipages des navires arraisonnés ne sont plus massacrés qu'exceptionnellement, et les Hospitaliers abandonnent la pratique, courante jusqu'au milieu du xv^e siècle, de



l'élimination systématique des prisonniers turcs¹⁰. La normalisation juridique de la course et le bénéfice économique qu'elle produit façonnent de nouvelles habitudes : il est désormais plus rentable de négocier la revente d'un prisonnier musulman ou de le ramener comme esclave, que de l'éliminer.

6 Cette pratique de la guerre maritime, devenue habituelle aux Hospitaliers au xv^e siècle, ne peut que se renforcer après la perte de Rhodes en 1522 et leur établissement à Malte en 1530. Le basculement de l'Ordre vers le Ponant et son inféodation à la Monarchie Catholique, par l'acceptation de l'archipel maltais en fief, transforme les Hospitaliers en vassaux de l'Espagne, au même titre que les Barbaresques d'Afrique du Nord deviennent vassaux des Ottomans en fondant les trois régences d'Alger (1518), de Tripoli (1551) et de Tunis (1574). L'union politique et religieuse des rives chrétienne et musulmane, sous l'égide chacune d'un empire à vocation universelle (espagnol pour l'une, ottoman pour l'autre) réactive en Méditerranée, et particulièrement au Ponant, la frontière entre la chrétienté et l'Islam. Dans ce renouveau de guerre sainte, l'ordre de Saint-Jean n'est plus uniquement milice du Christ, il devient également milice de l'Espagne. Jusqu'à la trêve entre les Empires espagnol et ottoman en 1577, son action maritime consiste en un soutien à toutes les entreprises militaires conduites par les Espagnols contre les Turcs et les Barbaresques. Puis, après 1577, lorsque la course prend le relais de la guerre d'escadres et connaît un essor spectaculaire dans la Méditerranée du xvii^e siècle, l'ordre de Malte devient un des spécialistes du *corso*, cette course idéologique conduite au nom de la foi, située « aux confins de la course et de la piraterie, et pratiquée à longueur d'année des deux côtés de la Méditerranée sous prétexte de guerre sainte contre l'Infidèle¹¹ ».

7  Par-delà les bénéfices économiques, la course des

Hospitaliers obéit à un double objectif militaire de défense des littoraux chrétiens et d'attaque des côtes musulmanes. Depuis Malte, elle s'exerce aussi bien en Méditerranée occidentale, le long des côtes africaines, qu'au Levant où les chevaliers arraisonnent généralement les navires turcs le long de la « caravane d'Alexandrie », cette route commerciale essentielle de l'Empire ottoman qui relie Istanbul à la province d'Égypte, ou bien au large des échelles orientales (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Tripoli de Syrie...). Pour ce faire, les Hospitaliers disposent d'une flotte qui s'est transformée au ^{xvi}^e siècle. Depuis 1548, les chevaliers ont abandonné les caraques¹², navires de gros tonnage et de fort tirant d'eau, utiles pour les longs trajets depuis l'Europe jusqu'à Rhodes, mais mal adaptés aux routes circonscrites à la Méditerranée occidentale et à la fréquentation des ports en eau peu profonde¹³. La flotte est donc composée de deux galions, qui remplacent les caraques, de quelques petits navires mixtes à voiles et à rames (brigantins, felouques, fustes...) et, dès les premières années du ^{xvii}^e siècle, de navires de haut bord, dits « bertons ». Entre 1530 et 1540, les galères sont au nombre de trois¹⁴ ; elles sont ensuite portées à quatre durant la décennie 1540-1550¹⁵, puis à cinq en 1557¹⁶. Après une défaite navale contre des galères barbaresques en 1570, l'Ordre fait le choix de ne plus conserver et entretenir que quatre galères¹⁷, avant de pouvoir de nouveau accroître sa flotte à cinq galères en 1584¹⁸, puis à six en 1625¹⁹ et enfin à sept en 1651, la construction de cette ultime galère étant financée par le grand-maître Jean-Paul de Lascaris Castellar (1636-1657)²⁰.

- 8 Navires essentiels à la course, fleuron de la flotte de l'Ordre, les galères sont soigneusement entretenues dans l'arsenal de Malte, situé dans la cité portuaire de Vittoriosa, essentiellement utilisé pour la réparation des avaries, pour le carénage, voire pour la construction de dix-sept galères entre 1535 et 1668²¹, afin de remplacer celles qui sont



régulièrement perdues lors de combats ou de tempêtes. Mais Malte manquant de matières premières (bois), l'Ordre recourt surtout aux services des arsenaux européens : de 1546 à 1662, ce sont cinquante et une galères qu'il commande aux plus grands arsenaux d'Europe, tels que Messine²², Syracuse²³, Naples²⁴, Gênes²⁵, Barcelone²⁶, Marseille²⁷ et, à partir du xvii^e siècle, les arsenaux du Nord comme Amsterdam²⁸. La construction et l'entretien des galères représentant des coûts élevés²⁹ – entre six mille et neuf mille écus d'or lorsque la galère est munie de sa chiourme –, l'Ordre fonde en 1596 une *Congregazione delle galere*, dont le budget est alimenté par le prélèvement d'une somme indéfinie sur les revenus des commanderies, destinée exclusivement à l'entretien des navires et au paiement des soldats et de la maistrance³⁰. L'Ordre recourt également, à partir de 1596, à des *Fondations pour les galères* : à partir de cette date, tous les chevaliers fortunés sont tenus d'offrir à leur ordre, au moins une fois dans leur vie, la construction ou la réfection d'une galère dans l'arsenal de leur choix³¹. Preuve à la fois de l'attachement des chevaliers à leur flotte et de l'essor de l'activité corsaire maltaise en Méditerranée, les fondations se multiplient au xvii^e siècle. En 1631, le chevalier de Marconville de Boisgirault offre la somme importante de 14 600 écus pour la construction de plusieurs galères et pour « donner exemple aux Religieux à faire du bien à l'Ordre durant leur vie³² ». En contrepartie, les galères construites par les fondations portent les armes du généreux donateur, placées à côté de celles du grand-maître et de celles de l'Ordre. Et même si certaines fondations déficitaires sont supprimées au fil du temps, elles suffisent dans l'ensemble à financer l'entretien des sept galères pendant tout le xvii^e siècle.



Les chevaliers-corsaires, nouveaux héros de la croisade

9 En 1597, un rapport sur l'Ordre souligne ainsi que :

Notre profession est d'ôter et de persécuter, par une juste guerre sur mer, les Mahométans Infidèles, usurpateurs et profanateurs du Royaume de Terre Sainte de Jérusalem... et d'œuvrer en chaque lieu, au maintien de la guerre contre ces Infidèles, ainsi qu'à la défense de cette très humble cité La Valette, résidence de notre Sacré Couvent, en tant que rempart primordial de la Chrétienté contre les Infidèles³³...

10 Un peu plus tard, en 1613, une patente de course octroyée par le grand-maître à un chevalier en partance témoigne de la conception qu'ont les Hospitaliers de leur activité corsaire, considérée comme une poursuite de la guerre sainte :

Nous faisons la chasse aux corsaires infidèles, et particulièrement à ceux de Barbarie, qui hantent ces mers de Malte et de Sicile... Ceci est notre profession et le meilleur service que nous rendons à Dieu et à la République chrétienne³⁴.

11 La dimension religieuse de la course est si importante qu'en 1588, le pape Sixte Quint accorde le privilège de pouvoir dire la messe sur les galères de l'Ordre le dimanche et les jours de fêtes d'obligation, et de permettre que les chevaliers puissent recevoir la communion à bord pour Noël, pour Pâques et pour l'Ascension. Des chapelains sont donc embarqués, ainsi que des autels portatifs, installés à la poupe des galères ; ces derniers sont protégés des intempéries par une *barracca*, sorte d'abri de bois et de toile escamotable, souvent blanc et orné de décorations diverses (tapis, drapeaux, fanions, bannières, peintures).

La Milice s'exerce contre les ennemis de notre Sainte Foi, et la Religion est particulièrement soutenue dans cette tâche par six galères et de nombreux navires de course, avec lesquels [les chevaliers] attaquent les Turcs, réalisant d'importants butins³⁵...

12  Si la course est souvent un pillage pur et simple, dont les archives sont la preuve, l'Ordre et les récits du XVII^e siècle

l'occultent au profit de l'image valorisante et noble d'un affrontement guerrier entre chrétiens et musulmans. La course contribue à l'incarnation du vécu chevaleresque ; elle garantit le maintien de la frontière maritime et la conservation de l'Ordre en tant que « boulevard de la chrétienté ». Mathieu de Goussancourt peut alors s'extasier en 1643, dans un sonnet qu'il place en avant-propos de son *Martyrologue des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem* :

... Ces Guerriers ont bravé les injures du sort
 Et pour l'honneur de Dieu, ne craignans point la mort
 Ils s'y sont exposez d'une volonté franche ;
 Chacun d'eux essayant quelque dessein nouveau
 Dedans son propre sang a rougy sa croix blanche
 Pour mieux blanchir son Ame en celui de l'Agneau³⁶

- 13 La croix blanche du poème n'est autre que celle présente sur la soubreveste rouge des chevaliers et sur leur étendard de guerre, puisque les Hospitaliers possèdent deux habits, l'un religieux (noir avec une croix blanche à huit pointes) et l'autre militaire (rouge à la croix blanche simple). Éminemment symbolique est le parallèle entre la croix blanche, incarnation de la pureté des chevaliers-corsaires et rougie par leur sang versé, et la blancheur de l'âme des corsaires croisés, mourant pour le Christ. Dans ce contexte, les galères deviennent des bâtiments sublimés, symboles de la chevalerie et de la guerre sainte. Plus que de simples navires, elles sont considérées par les chevaliers eux-mêmes comme l'équivalent marin du destrier monté par le chevalier en armes se rendant au combat. Support technique de la croisade, les galères sont le reflet du chevalier lui-même, l'incarnation de sa noblesse et de ses vertus. Sans leurs galères, que deviendraient les chevaliers de Malte ? L'Ordre en a cruellement conscience, qui le clame plusieurs fois au roi de France, quand se multiplient les critiques à l'encontre d'une course maltaise qui sévit aussi bien contre les navires musulmans que contre les vaisseaux chrétiens, nuisant au



commerce des marchands français au Levant. En 1649, un rapport au roi de France souligne que

les galères sont la pupille de nos yeux, parce que c'est d'elles que dépendent notre bien, notre réputation et notre honneur, et que sans elles, on ne ferait pas plus cas de nous que des plus humbles frères des autres ordres religieux³⁷...

- 14 Quelques années plus tard, en 1666, un nouveau rapport expédié à Paris insiste sur le fait que « supprimer la course et désarmer les galères devenues inutiles... serait la ruine de l'Ordre...³⁸ ». Aussi bien dans leur esprit que dans ceux des contemporains³⁹ (que l'on songe à toutes les représentations picturales des chevaliers de Malte : il est exceptionnel que n'y figure pas l'image d'une galère arborant son étendard de guerre rouge à croix blanche), la galère est le symbole même de la noblesse et apparaît en cette première modernité aussi indissociable des Hospitaliers que le cheval l'était de la chevalerie médiévale. La galère incarne toutes les vertus évoquées par le rapport de 1649 : le « bien » (c'est-à-dire la gloire militaire), la « réputation », l'« honneur ». Privés de galères, les Hospitaliers voient disparaître leur identité de chevaliers du Christ, leur noblesse, pour ne demeurer plus que de simples moines dévoués à la prière et à l'hospitalité.
- 15 La course accompagne donc au XVI^e siècle, puis remplace au XVII^e siècle, la guerre dans le vécu noble des chevaliers de Malte. Au même titre que la guerre, elle possède ses figures de héros, dont la Renaissance a fait resurgir la mémoire et le culte, et contribue à forger le mythe d'une noblesse parfaite incarnée par les Hospitaliers. Héros corsaire par excellence, Romegas occupe ainsi une place de choix dans les *Histoires* de l'Ordre et les récits de l'époque. Né en 1529, admis comme chevalier de la Langue de Provence en 1547⁴⁰, bon navigateur possédant le goût des voyages maritimes, Mathurin d'Aux de Lescout de Romegas réchappe en 1554 d'une tempête qui détruit la flotte de l'Ordre arrimée dans le port. « Dieu le préserva de ce danger pour le rendre illustre et fameux



comme il le fut depuis⁴¹. » Après cette aventure, il devient sans conteste le plus grand chevalier corsaire de l'Hôpital : rien qu'entre 1550 et 1570, sur trente départs de la flotte maltaise au Levant et au Ponant, la moitié est le fait de Romegas, sans compter les courses qu'il conduit en son nom propre et qui lui permettent d'amasser une fortune considérable.

- 16 Corsaire brillant qui amasse en mer une véritable fortune, résidant à Malte dans un hôtel particulier en compagnie officielle d'une femme qui lui donne huit enfants⁴², il est célébré pour des faits de guerre auxquels les récits confèrent une dimension symbolique : en 1562, il aurait libéré cent cinquante captives chrétiennes destinées au sérail du sultan, s'attirant les foudres des Turcs et la gloire immédiate dans tous les ports chrétiens⁴³. Brantôme, qui l'accompagne en course en 1566, est séduit par sa vaillance :

M. de Romegas, avec ses deux galères, a battu et rebattu les Turcs plus ordinairement que n'a jamais fait capitaine chrétien depuis nos temps ; il ne faisait jamais difficulté d'attaquer cinq à six galiotes turquesques d'Alger, et toujours les battait. Avec ce qu'il était fort vaillant, il était fort sage et rusé capitaine⁴⁴...

- 17 D'un tempérament brave et enjoué, prenant la tête des combats, proche des soldats avec qui il n'hésite pas à partager le butin, il est aimé et respecté des gens de mer. L'affection que ces derniers lui portent explique qu'en 1565, lors du siège de Malte par les Turcs, c'est à lui seul que le grand-maître confie le commandement d'une troupe de marins et de soldats de galères qui refusent d'obéir à tout autre que lui. Guerrier intrépide, il rêve de croisade permanente, tant sur mer contre les Turcs, que dans le royaume de France contre les protestants. Devenu commandeur de Douzains, Saint-Félix et Puysubran, il s'illustre en 1567 dans la défense de la cité de Lectoure, qu'il tient contre les protestants ; sa vaillance lui vaut l'admiration



de Monluc, qui s'en souvient dans ses Mémoires et le qualifie d'« homme plein de cœur et de courage⁴⁵ ». En 1571, il est aux commandes d'une galère de l'Ordre à la bataille de Lépante. Sa valeur lui vaut de recevoir des mains du pape en décembre 1571 la grand-croix de l'Ordre et la dignité de Turcopilier. Il est ensuite élu commissaire des caravanes en 1573, général des galères de l'Ordre en 1575, grand commandeur et grand prieur de Toulouse en 1576⁴⁶.

- 18 Les récits exaltent les vertus de Romegas et le présentent comme étant « parmi tous les braves capitaines de son temps le plus renommé⁴⁷ » et celui qui réalise le plus « de prises et tellement considérables », parce que « nul mieux que lui ne connaissait aussi bien les côtes, les ports, et toutes les petites criques de la Méditerranée »⁴⁸. Boissat souligne que le héros est fêté, reconnu par le peuple qui accourt pour le toucher, le voir et chanter sa gloire sur terre et au ciel :

le nom de Romegas fut rendu si célèbre que, quand il entra dans quelque bourg du Royaume de Naples et Sicile, le peuple accourait en foule de tous côtés pour le voir passer et le connaître, et haussait leur voix au Ciel de ses louanges⁴⁹.

- 19 Plus que ces figures de héros entrés dans la légende de la rédemption de l'Ordre à partir du second XVI^e siècle, les récits exaltent l'ensemble des chevaliers qui bénéficient de ces héroïisations individuelles. L'ordre de Malte suit l'évolution commune à la noblesse dans l'Europe moderne : les hagiographies de quelques nobles parfaits constituent l'assise de l'héroïsation de tout un groupe social⁵⁰. C'est l'Ordre en son entier qui incarne la quintessence de la noblesse catholique d'Europe et les textes évoquent les prouesses de la « Religion », qui fait vivre la croisade moderne. Comme Vertot l'écrit avec ferveur, ce sont tous les chevaliers qui deviennent « plus que des hommes, par un généreux mépris de la mort⁵¹ ». Ils sont les nouveaux héros des chansons de geste, ceux sur lesquels on prend modèle et dont on ne peut que souhaiter



que Dieu fasse qu'ils poursuivent éternellement, comme ils l'ont fait par le passé, leurs magnifiques prouesses, semblables à celles que l'on peut voir chez ceux qui racontent les histoires⁵².

- 20 Au-delà de la simple histoire, les Hospitaliers – aussi bien ceux qui agissent que ceux qui écrivent – édifient une légende digne des gestes médiévales, caractérisée par une hypertrophie de l'honneur⁵³, transmise de génération en génération, vecteur d'une identité nobiliaire qui cherche à se distinguer du reste de la société et garante de sa survie mémorielle. La littérature chevaleresque de l'Hôpital, en grande partie fondée sur la course, participe consciemment à l'édification d'un système de représentations et de croyances nobiliaires qui contribuent à garantir sa cohésion. Elle en fige les légendes et constitue une mémoire collective⁵⁴.

De la mer à la Terre sainte

- 21 « [L'Ordre] est l'image de la croisade vivante, nostalgie et espérance quand même, et il a gardé à la fin du monde moderne la puissance, que nulle autre "société" n'a pu garder comme lui, d'une communication de tradition vivante⁵⁵. » Au fil des siècles, l'Hôpital est incontestablement passé maître dans l'art de sa propre « publicité ». Hormis une première *Histoire*, dont Bosio déplore la perte, et qui fut peut-être écrite à la fin du xv^e siècle par le chevalier de Rhodes Frà Melchiore Bandini⁵⁶, les histoires générales de l'Ordre datent toutes de l'époque moderne et sont pour la plupart l'œuvre de membres de l'Hôpital (Bosio, Dal Pozzo, Vertot⁵⁷). Ces auteurs renouvellent en leur temps ce que les Hospitaliers ont mis sur pied dans les siècles précédents, à savoir l'édification d'une légende qui se confond avec l'histoire et la supplante dans la mémoire des contemporains.
- 22 Dès le Moyen Âge, l'écriture de soi atteint dans l'Hôpital un développement inégalé par rapport aux ordres militaires ; le discours sur le passé de l'ordre se charge d'éléments de



légende qui créent un véritable mythe des origines⁵⁸, faisant remonter la naissance des Hospitaliers au temps de la Rome antique où fut fondée une « maison de saint Jean-Baptiste des pauvres de Jérusalem » au temps de la Rome de Jules César⁵⁹. Le phénomène de légitimation de l'Ordre par son enracinement dans une histoire légendaire se manifeste à chaque pérégrination du couvent. À Rhodes, trop éloignée de la Terre sainte pour que les chevaliers puissent remplir leur rôle de croisés et conquérir les Lieux saints désormais par la mer, les Hospitaliers utilisent l'histoire mythique des tribulations des reliques de leur saint patron, Jean-Baptiste, dont la tête aurait été transportée depuis Samarie jusqu'à Constantinople, en passant par Rhodes⁶⁰. Le lien est d'autant plus évident que les chevaliers possèdent à Rhodes le bras de leur saint patron. L'île est ainsi reliée à la Terre sainte par une « industrie du pèlerinage⁶¹ », les chrétiens se rendant à Jérusalem ne pouvant plus éviter Rhodes, détentrice des reliques de celui qui baptisa le Christ.

- 23 Tout autant que Rhodes, si ce n'est plus, Malte, dernière possession des Hospitaliers en Méditerranée, incarne la renaissance matérielle et symbolique de la *Militia Christi*. Avec Malte, c'est une nouvelle histoire qui s'écrit, qui s'inspire des précédentes pour mieux les dépasser. Pierre de Boissat en a conscience, qui marque dans son *Histoire* la rupture de Malte par un changement de volume :

S'est ensuivi l'établissement nouveau de leur résidence en l'île de Malte, duquel comme d'une autre fondation, d'un nouveau règne, j'ai pensé être à propos de marquer le commencement de ce deuxième volume⁶².

- 24 Malte, ou le nouveau commencement, la nouvelle chronique maritime des Hospitaliers : l'île n'est pas une simple suite, mais bien une rupture, une origine, la source même d'une histoire légendaire, à la fois identique et très différente, que les chevaliers écrivent à l'époque moderne par la mer, par le sang et par la plume. Comme au temps de Rhodes, l'Ordre



s'efforce depuis Malte de tisser le lien qui va réunir sa nouvelle île à la Terre sainte. Dans le processus de recréation d'un mythe des origines, la cité de La Valette représente un élément clé, déjà évoqué par le rapport de l'Ordre de 1597 :

Notre profession est d'ôter et de persécuter, par une juste guerre sur mer, les Mahométans Infidèles, usurpateurs et profanateurs du Royaume de Terre Sainte de Jérusalem... et d'œuvrer en chaque lieu, au maintien de la guerre contre ces Infidèles, ainsi qu'à la défense de cette très humble cité La Valette, résidence de notre Sacré Couvent, en tant que rempart primordial de la Chrétienté contre les Infidèles⁶³...

- 25 Synthèse des utopies urbanistiques de la Renaissance, incarnation des plus récentes techniques de fortifications de l'époque, la ville réputée imprenable porte le souvenir du sang chrétien versé lors du siège de 1565 et matérialise la frontière désormais infranchissable entre les rives musulmane et chrétienne de la Méditerranée occidentale. Référence urbaine, La Valette devient le « rempart du christianisme⁶⁴ » et constitue, dès la fin du xvi^e siècle, une référence pour tous les chrétiens et non plus seulement pour les Hospitaliers et les Maltais. Sanctifiée, elle attise la curiosité des visiteurs, séduits par sa beauté, attirés par la nouvelle Sacrée Infirmerie de l'Ordre, et devient l'objet de cette profonde affection populaire qui caractérise les villes de pèlerinage. Reflet et vecteur de la croisade, elle acquiert surtout la dimension d'escale nécessaire sur le chemin menant à la Terre sainte. De sorte que, comme Rhodes avant elle, Malte devient à la fin du xvi^e siècle une étape sur la route empruntée par les pèlerins embarquant à Marseille⁶⁵.
- 26 La sacralisation de la capitale précède de peu celle de l'île. Ne pouvant réutiliser la légende des tribulations des reliques de saint Jean-Baptiste, comme il l'avait fait au temps de Rhodes, l'Hôpital doit s'approprier un autre saint, celui de son nouveau fief : saint Paul, que l'Ordre incorpore à sa geste en 1574, en le faisant représenter aux côtés de saint Jean-



Baptiste dans les fresques du siège de 1565 peintes par Matteo Perez d'Aleccio, pour décorer le palais du grand maître à La Valette. Une ultime étape est franchie dans les premières années du xvii^e siècle, sous le magistère du grand maître Alof de Wignacourt (1601-1622), quand le culte maltais de saint Paul est mis à l'honneur⁶⁶ et que le Saint-Siège entérine le choix de l'Ordre, en faisant savoir à la chrétienté en 1608 qu'une visite à la grotte de saint Paul (qui aurait accueilli le saint lors de son séjour dans l'île) située dans la ville de Rabat offre désormais l'indulgence plénière à tout pèlerin⁶⁷. Comme Rhodes avant elle, Malte devient au xvii^e siècle, par la volonté des Hospitaliers qui y puisent leur gloire renouvelée de croisés, l'ultime escale chrétienne du Ponant, le symbole du passage vers l'Orient, la matérialisation du fil invisible, mais toujours solide, qui relie l'Ordre aux Lieux saints.

- 27 Malte inaugure le temps d'une véritable perfection pour les chevaliers, qui surpassent, tant par les actes que par la naissance, ce qu'ils étaient auparavant. Anne de Naberat, prieur de la Langue d'Auvergne, peut ainsi écrire :

ledit Ordre n'a jamais été en Syrie ni à Rhodes en si grand lustre qu'il est aujourd'hui à Malte... ce sont les mêmes constitutions et coutumes, mais encore plus parfaites. Les chevaliers sont d'aussi illustres familles... et plus qu'ils n'étaient à Rhodes et en la Terre Sainte. Ce sont les mêmes vœux, le même courage de nos généreux chevaliers et encore plus de notre temps qu'au passé⁶⁸...

- 28 De leur longue histoire, de leurs expériences passées, les Hospitaliers puisent une remarquable maîtrise de la réputation, de la *fama*, qu'ils parachèvent avec Malte. Pratique qui se développe à l'époque moderne, notamment parmi les membres de la noblesse, l'écriture de soi participe d'une vaste entreprise de reconnaissance identitaire et collective⁶⁹ dont les Hospitaliers sont passés maîtres. À des lieux parfaits, ou sur le chemin de la perfection par leur



triple dimension guerrière, religieuse et hospitalière (Jérusalem, Rhodes, Malte) correspondent des chevaliers parfaits, qui ont contribué à les façonner. Tous, hommes et lieux, conduisent toujours au Saint-Sépulcre, élément essentiel de la pure noblesse, indissociable de la croisade. Chevaliers et récits hagiographiques travaillent de concert à créer l'idée que l'ordre de Malte l'emporte sur tous les autres ordres militaires européens et incarne une noblesse supérieure, ancienne, vraie et glorieuse. De Jérusalem à Malte, les Hospitaliers courant les mers n'ont en réalité jamais vraiment quitté la Terre sainte, source d'un idéal nobiliaire dont ils sont parvenus à se présenter durablement comme la quintessence.

Notes

1. Les *responsions* correspondent environ au tiers des revenus en nature ou en numéraire que les commanderies européennes expédient annuellement au couvent afin de soutenir l'effort de guerre des chevaliers sur le front.
2. Anthony Luttrell, « The Earliest Documents on the Hospitaller *corso* at Rhodes: 1413 and 1416 », *Mediterranean Historical Review*, 10, 1995, p. 178-179 ; Pierre-Vincent Claverie, « Quelques réflexions sur les activités navales des ordres militaires », dans Michel Balard (dir.), *Les ordres militaires et la mer*, Éditions du CTHS, 2009, p. 12.
3. Ann Williams, « Crusaders as Frontiersmen: the Case of the Order of Saint John in the Mediterranean », dans Daniel Power, Naomi Standen (dir.), *Frontiers in Question. Eurasian Borderlands (700-1700)*, Londres, Macmillan Press Ltd, 1999, p. 210.
4. Jean Flori, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1998 ; Id., *Guerre sainte, jihad, croisade. Violence et religion dans le christianisme et l'Islam*, Paris, Seuil, 2002.
5. Jean Flori, s. v. « Chevalerie », dans Nicole Bériou, Philippe Josserand (dir.), *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2009, p. 222-223.
6. Jean-Louis Kupper, « Chevalerie et croisade selon l'œuvre de Jean Flori », *Le Moyen Âge*, CVII/2, 2001, p. 321-327.
7. Philippe Josserand, « *In servitio Dei et domini regis*. Les Ordres



Militaires du royaume de Castille et la défense de la Chrétienté latine : frontières et enjeux de pouvoir (xii^e-xiv^e siècles) », dans Carlos de Ayala Martínez, Pascal Buresi, Philippe Josserand (dir.), *Identidad y representacion de la frontera en la España medieval (siglos XI-XIV)*, Casa de Velázquez, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 2001, p. 99.

8. Michel Mollat, « De la piraterie sauvage à la course règlementée (xiv^e-xv^e siècles) », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge, Temps Modernes*, 87/1, 1975, p. 7-25.

9. Anthony Luttrell, « The Earliest Documents on the Hospitaller *corso* at Rhodes: 1413 and 1416 », *Mediterranean Historical Review*, 10, 1995, p. 178-179.

10. Nicolas Vatin, *L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'empire ottoman et la Méditerranée*, Louvain/Paris, Peeters, 1994, p. 97-114.

11. Michel Fontenay, *La Méditerranée entre la Croix et le Croissant*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 214-215. L'ouvrage est une réédition remaniée d'anciens articles et travaux de Michel Fontenay sur la course en Méditerranée.

12. Archives of the Order of Malta (AOM) 287, f. 65r, Chapitre général de 1548.

13. Michel Fontenay, « De Rhodes à Malte : l'évolution de la flotte des Hospitaliers au xvi^e siècle », dans *Navi e navigazioni nei secoli xv e xvi* (Atti del V Convegno di studi colombiani, Genova, 1987), Gênes, 1990, p. 131.

14. AOM 415, f. 215v-216r, 16 août 1531.

15. AOM 419, f. 215r, 9 novembre 1543.

16. AOM 426, f. 263r, 2 mai 1557.

17. AOM 92, f. 210v-211r, 6 août 1570.

18. Bartolomeo Dal Pozzo, *Historia della Sacra Religione di San Giovanni Gerosolimitano detta di Malta*, Giovanni Berno, Vérone, 1713, t. I, p. 267.

19. AOM 108, f. 62v, 16 janvier 1625.

20. Archivio Segreto Vaticano (ASV), *Segretaria di Stato*, Malta 13, f. 6v, 5 janvier 1658.

21. Lino Bugeja, Mario Buhagiar, Stanley Fiorini (dir.), *Birgù. A Maltese maritime city*, vol. I, Malte, Malta University Press, 1993, p. 271.

22. AOM 418, f. 194r, 15 février 1543 ; AOM 425, f. 212r, 17 mai 1556 ;



- AOM 448, f. 235v, 15 février 1595 ; AOM 459, f. 263v-264r, 7 janvier 1619.
23. AOM 256, f. 28v, 1^{er} juillet 1625.
24. AOM 425, f. 212r, 17 mai 1556 ; AOM 433, f. 261v-262r, 4 mai 1571 ; AOM 456, f. 292r, 20 mars 1609.
25. AOM 454, f. 160r, 4 mai 1602.
26. AOM 95, f. 5r, 9 juillet 1577 ; Dal Pozzo, *Historia della Sacra Religione...*, *op. cit.*, p. 130.
27. AOM 459, f. 264v-265r, 14 février 1619.
28. AOM 459, f. 351v-352r, 12 janvier 1618.
29. Maurice Aymard, « Chiourmes et galères dans la seconde moitié du xvi^e siècle », dans Gino Benzoni (dir.), *Il Mediterraneo nella seconda metà del '500 alla luce di Lepanto*, Florence, Leo S. Olschki, 1974, p. 87.
30. AOM 108, f. 107r, 12 juillet 1627.
31. AOM 109, f. 46r, 22 septembre 1627.
32. AOM 110, f. 69r, 18 février 1631.
33. AOM 100, f. 23r, 1^{er} octobre 1597.
34. AOM 458, f. 297r, 23 février 1613.
35. Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, ms 1094, *Relazione della Religione Gerosolomitana di Malta dell'anno 1630*, p. 5.
36. Mathieu de Goussancourt, *Le Martyrologue des chevaliers de Saint Jehan de Hierusalem, dits de Malte, contenant leurs éloges, armes, blasons, preuves de chevalerie et descente généalogique de la plupart des Maisons Illustres d'Europe*, François Noël et la Veuve Guillaume Lenoir, Paris, 1643, sonnet de Mathieu de Goussancourt.
37. AOM 258, f. 199r-199 v, 8 octobre 1649.
38. AOM 261, f. 52v, 28 juin 1666.
39. Carmen Depasquale, « La course maltaise dans une "littérature française" de Malte du xviii^e siècle », dans Rossella Cancila (dir.), *Mediterraneo in armi (secc. xv-xviii), Quaderni Mediterranea*, 4^{**}, 2007, p. 668-679.
40. AOM 432, f. 66v, 20 septembre 1568.
41. Pierre De Boissat, *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, Lyon, 1612, t. II, p. 718-719.
-  42. ASV, SS Malta 105, f. 101r-101v, s. d ,rapport de Monseigneur Visconti, nonce apostolique à Malte en 1581.

43. Abbé de Vertot, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem appelés depuis Chevaliers de Rhodes et aujourd'hui Chevaliers de Malthe*, Paris, J. F. Quillau, 1753, t. IV, p. 344.

44. Pierre de Bourdeille de Brantôme, *Œuvres complètes*, Paris, Éd. Jules Renard, 1866, t. v, p. 129-130.

45. Blaise De Monluc, *Commentaires et lettres*, publiés par M. Alphonse de Ruble, Paris, Jules Renouard, 1867, t. 3, p. 349.

46. Carmel Testa, *Romegas*, Malte, Midsea Books Ltd, 2002, p. 4.

47. Anton Francesco Cirni, *Commentarii*, Rome, 1567, p. 38.

48. Vertot, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem...*, *op. cit.*, IV, p. 344.

49. Pierre De Boissat, *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, *op. cit.*, II, p. 382.

50. Ellery Schalk, *L'épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500-vers 1650)*, Seyssel, Champ Vallon, 1996, p. 76-77.

51. Vertot, *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem...*, *op. cit.*, IV, p. 522.

52. BMA, ms 1094, *Relazione dell'isola di Malta*, p. 12.

53. Benjamin Deruelle, « Enjeux politiques et sociaux de la culture chevaleresque au XVI^e siècle : les prologues de chansons de geste imprimés », *Revue historique*, n°655, 2010/3, p. 568 ; voir également Benjamin Deruelle, *De papier, de fer et de sang. Chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca 1460-ca 1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 265-268.

54. *Ibid.*, p. 560.

55. Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1997, p. 681.

56. Philippe Josserand, s. v. « Melchior Bandini », dans Nicole Bériou et Id. (dir.), *Prier et combattre...*, *op. cit.*, p. 601.

57. L'abbé de Vertot devient historiographe de l'Ordre en 1715 et est autorisé à en porter la croix.

58. Philippe Josserand, « Les ordres militaires dans les royaumes de Castille et de León. Bilan et perspectives de la recherche en histoire médiévale », *Atalaya, Revue française d'études médiévales hispaniques*, 9, 1998, p. 5-44 ; Alain Demurger, « Histoire de l'historiographie des ordres militaires-religieux de 1500 à nos jours », dans Nicole Bériou, Philippe Josserand (dir.), *Prier et combattre...*, *op. cit.*, p. 44-45 ;



Philippe Josserand, Mathieu Olivier (éd.), *La mémoire des origines dans les ordres religieux-militaires au Moyen Âge* (Actes des journées d'études de Göttingen, 25-26 juin 2009), *Vita Regularis, Abhandlungen* 51, Münster, Lit Verlag, 2012, conclusion.

59. Alain Demurger, *Les Hospitaliers. De Jérusalem à Rhodes (1050-1317)*, Paris, Tallandier, 2013, p. 39.

60. *Ibid.*, p. 482-483.

61. Anthony Luttrell, « Rhodes and Jerusalem, 1291-1411 », dans Id., *The Hospitallers of Rhodes and their Mediterranean world*, Ashgate, Aldershot, 1999, p. 189-207.

62. Pierre De Boissat, *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, op. cit.*, II, p. 511.

63. AOM 100, f. 23r, 1^{er} octobre 1597.

64. Gio Francesco Abela, *Della Descrittione di Malta, isola nel mare siciliano, con le sue antichità ed altre notizie*, Malte, Paolo Bonacota, 1647, p. 11.

65. Jean-Paul Bonnin, « L'escale urbaine. Les villes vues par les pèlerins de Jérusalem aux XVI^e et XVII^e siècles », *Les Cahiers de la Méditerranée*, 59, décembre 1999, p. 13-47.

66. John Azzopardi, Alain Blondy, *Marc'Antonio Haxac and Malta's Devotion to Saint Paul*, Fondation de Malte, 2012 ; John Azzopardi, « Les chevaliers de St Jean à Malte (1530-1798) : promoteurs du culte de saint Paul », *Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte*, 25, 2011, p. 58-63.

67. Gio Francesco Abela, *Della descrittione di Malta...*, *op. cit.*, p. 352.

68. Anne De Naberat, *Malte suppliante aux pieds du roi contre un mémoire pour la réunion de la grande-maîtrise à la couronne*, Aix-en-Provence, chez Etienne David, 1627, p. 32-33.

69. Isabelle Luciani, Valérie Piétri (dir.), *Écriture, récit et trouble(s) de soi. Perspectives historiques, France XVI^e-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012, introduction.

Auteur

Anne Brogini



Université de Nice

Anne Brogini : maître de conférences en histoire moderne à l'université de Nice Sophia Antipolis, habilitée à diriger des recherches, Anne Brogini est spécialiste de la Méditerranée occidentale dans la première modernité et des relations guerrières, corsaires, commerciales, culturelles et religieuses entre chrétiens et musulmans. Elle travaille notamment sur l'ordre de Malte en tant qu'ordre monastique et nobiliaire au temps de la Réforme catholique. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages tels que *Malte, frontière de chrétienté, 1530-1670* (Rome, École française de Rome, 2006) ; *Des marges aux frontières. Les puissances et les îles en Méditerranée occidentale* (Paris, Classiques Garnier, 2010) ;



1565, Malte dans la tourmente. Le « Grand Siège » de l'île par les Turcs (Paris, Bouchene, 2011) ; La Méditerranée au prisme des rivages. Menaces, protections, aménagements en Méditerranée occidentale, XVI^e-XXI^e siècles (Paris, Bouchene, 2015) ; Les Hospitaliers et la mer, XIV^e-XVIII^e siècles (Clermont-Ferrand, Lemme edit, 2015).

Du même auteur

Malte, frontière de chrétienté (1530-1670), Publications de l'École française de Rome, 2005
Une noblesse en Méditerranée, Presses universitaires de Provence, 2017
De la réglementation aux pratiques marchandes : l'enregistrement des actes dans les chancelleries consulaires



**françaises (XVII^e-XIX^e siècles)
in *De l'utilité commerciale des
consuls. L'institution
consulaire et les marchands
dans le monde méditerranéen
(XVII^e-XX^e siècle), Publications
de l'École française de Rome,
2017
Tous les textes***

© Éditions de la Sorbonne, 2017

Licence OpenEdition Books

Référence électronique du chapitre

BROGINI, Anne. *Guerre de course et chevalerie : L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Méditerranée (xv^e-xvii^e siècles)* In : *La construction du militaire, Volume 2 : Cultures et identités combattantes en Europe de la guerre de Cent Ans à l'entre-deux guerres* [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2017 (généré le 24 novembre 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psorbonne/107856>>. ISBN : 9791035107116. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.107856>.

Référence électronique du livre

DERUELLE, Benjamin (dir.) ; GUINIER, Arnaud (dir.). *La construction du militaire, Volume 2 : Cultures et identités combattantes en Europe de la guerre de Cent Ans à l'entre-deux guerres*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2017 (généré le 24 novembre 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psorbonne/91425>>. ISBN : 9791035107116. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.91425>.

Compatible avec Zotero

